



Association STOP AMBROISIE

LETTRE d'INFORMATION Novembre 2010

BILAN DU PLAN DE LUTTE AMBROISIE 2010 dans la DROME

L'heure est au bilan maintenant que la batterie d'anti histaminiques et de collyres est retournée dans l'armoire à pharmacie. Dans leur quotidien, les personnes allergiques habitant en Rhône-Alpes n'ont sans doute guère vu d'amélioration. Pas étonnant, les bonnes intentions n'ont pas quitté leurs placards et les politiques ont continué à détourner leurs regards estimant sans doute qu'ils n'avaient pas suffisamment à gagner dans cette affaire... Il faut dire, à leur décharge, que la foule des allergiques ne se mobilise guère, gagnée par un sentiment d'impuissance.

Pourtant, dans la Drôme, le plan de lutte contre l'ambroisie lancé par la Préfecture à la suite du Comité de Pilotage de mai 2010 a commencé à donner ses fruits.

La machine de guerre lancée par le Préfet de la Drôme contre l'ambroisie en juin s'est bel et bien mise en marche cette année, même sans la participation du Conseil Général. Et avec un certain succès puisque **185 communes**, soit la moitié des 369 communes du département se sont déjà mobilisées à l'appel de l'Agence Régionale de Santé (ARS 26) et ont nommé un Référent Ambroisie (en général un élu ou un technicien). Rappelons que leur mission est de repérer à l'aide d'un cadastre toutes les parcelles de terrain infestées sur leur commune, de signaler la situation à leurs propriétaires ou exploitants, de leur demander de détruire leurs ambrosies conformément à la loi, et enfin de contrôler l'exécution des engagements pris.

Le bilan officiel dressé par le Préfet (http://www.stopambroisie.com/fr/actualites_r_3.html) valide la stratégie de lutte choisie, encourage les élus à s'engager davantage dans ce combat et ouvre des pistes pour une amélioration du dispositif. Parmi ces pistes on peut citer l'intérêt d'une animation des réseaux de référents par les communautés de communes, l'organisation d'une information concertée vers les référents, les agriculteurs et le secteur du BTP. Enfin, le pouvoir de police devra être remonté au niveau de l'Etat.

L'association STOP AMBROISIE, qui est à l'origine de ce plan de lutte, n'a pu assurer la formation des Référents Ambroisie que de 3 Communautés de communes, en raison d'une mise en route tardive du plan, ce qui a nuit à l'efficacité générale du dispositif cette première année.

Il convient ici de rendre hommage au Préfet de la Drôme qui a eu le courage de lancer ce plan de lutte, et également au travail considérable réalisé par l'ARS 26 sur ce dossier depuis le mois de mai 2010.

Forte de ces résultats, STOP AMBROISIE proposera bientôt aux autorités ardéchoises un plan de lutte du même type mais adapté aux spécificités du département de l'Ardèche.

STOP AMBROISIE est invitée à participer aux travaux du 2° Plan Régional Santé Environnement (PRSE2) à Lyon. Il faut espérer qu'il en sortira des résultats plus probants que dans le cas du PRSE1... En consultation, les documents fournis par l'association à cette occasion http://www.stopambroisie.com/fr/actualites_r_3.html

Philippe de Goustine
Président